

## Engagements individuels de LVMH dans act4nature international

La protection de la biodiversité est un des axes de la stratégie du Groupe LVMH et de ses 75 Maisons : la nature est tout autant une source d'inspiration pour la fabrication de produits issus des plus belles matières premières naturelles qu'un sujet de préservation et de valorisation. Elle est, avec la contribution à l'effort climatique, l'un des axes structurants de la politique environnementale proposée depuis 1992 par le Groupe. Mise en œuvre dans le cadre du Programme LIFE (LVMH Initiatives For the Environment) qui fixe des engagements datés-chiffrés, dont les résultats sont **validés par des tiers et publiés**, cette politique se donne pour objectif de :

→ **Protéger les espèces végétales et le bien-être animal à chaque étape de la chaîne de valeur de l'approvisionnement, pour les produits Mode et Maroquinerie et les Cosmétiques, grâce au respect des standards les plus exigeants**, avec, par exemple, les engagements suivants :

- 100 % de coton certifié Global Organic Textile Standard, Better Cotton ou recyclé en 2025 ;
- 100 % des fourrures d'élevage certifiées FurMark en 2025 ;
- 100 % des cuirs provenant, en 2025, de tanneries certifiées, dont a minima 70 % Leather Working Group ;
- 100 % des dérivés d'huile de palme achetés certifiés RSPO fin 2021 ;
- Améliorer la gestion de l'alimentation des animaux et les pratiques d'élevage pour atteindre une déforestation et une désertification nettes nulles<sup>(1)</sup> avant 2025.

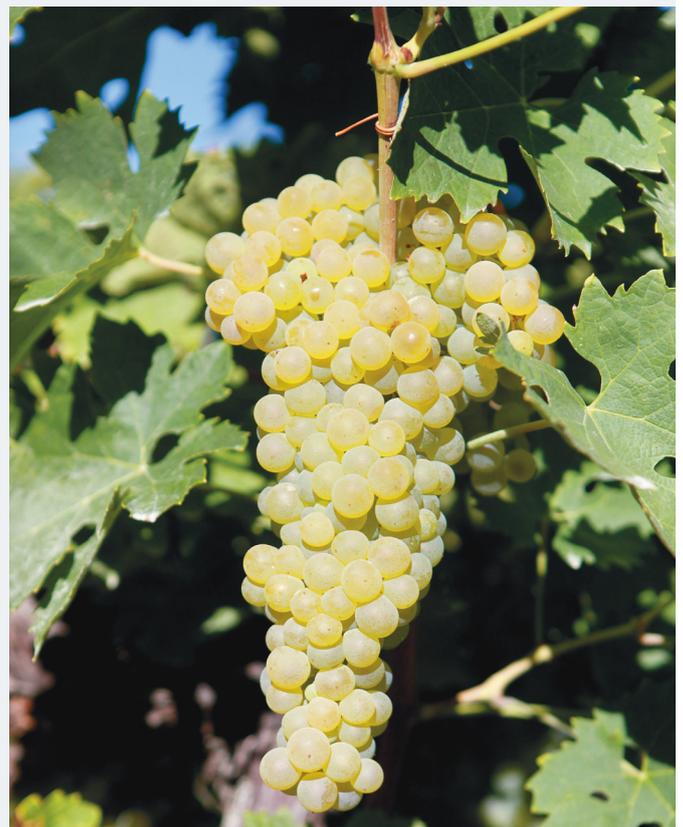
→ **Préserver les sols notamment dans l'activité Vins et Spiritueux**, avec les engagements suivants :

- 100 % de certification viticulture durable dans ses vignobles en France comme à l'international, maintenu au-delà de 2020 ;
- Investir 20 M€ dans un centre de recherche en Champagne dédié à la viticulture durable et créer une Université des Sols Vivants pour encourager, dès à présent, l'innovation, le partage des connaissances et les meilleures pratiques pour l'ensemble de ses partenaires.

→ **Promouvoir l'économie circulaire et ses impacts positifs sur la biodiversité en améliorant l'empreinte environnementale de 100 % de ses produits en 2025, de leur fabrication à leur packaging.**

→ **Soutenir la recherche fondamentale et opérationnelle pour améliorer les connaissances scientifiques et les appliquer au modèle de l'entreprise et de ses chaînes de valeur.** Le Groupe est par exemple :

- Membre fondateur de la **Fondation pour la Recherche sur la Biodiversité** ;
- Partenaire du programme **MAB** (Man and the Biosphere) de l'**UNESCO**, dont l'objectif est de réduire la perte de biodiversité en traitant les aspects écologiques, humains et économiques ; partenaire de l'UNESCO dans le cadre du Congrès Mondial de la Nature de l'UICN ;
- Partenaire de la **Chaire de « comptabilité écologique »** en durabilité forte, d'AgroParisTech ;
- Appuyé par un Comité Scientifique ad hoc qui accompagne les nouveaux projets destinés à promouvoir la biodiversité animale, tant domestique que sauvage, et à identifier les meilleures pratiques pour nos approvisionnements.



Hennessy - © Christophe BARRAUD